

Boralex met en service la centrale hydroélectrique Jamie Creek en Colombie-Britannique

Montréal (Québec), le 4 juin 2014 – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») a procédé à la mise en service commerciale de la centrale hydroélectrique Jamie Creek de 22 MW situé en Colombie-Britannique (Canada).

« Après une année de construction, nous sommes fiers de cette addition à notre portefeuille d'actifs. L'expérience de plus de 20 ans de Boralex dans la construction et l'opération d'actifs hydroélectriques a été mise à contribution pour la réalisation de ce projet et le sera tout au long de son exploitation » mentionne monsieur Patrick Lemaire, président et chef de la direction.

Bénéficiaire d'un contrat de vente d'électricité d'une durée de 40 ans avec BC Hydro, la centrale Jamie Creek opère au fil de l'eau et est la toute première haute chute de Boralex (477 m). De plus, fait distinctif de cette centrale, elle a deux prises d'eau avec une conduite de dérivation de plus de 1,1 km et une conduite forcée de plus de 2,6 km qui alimente les deux turbines Pelton.

Monsieur Lemaire ajoute que « la mise en service de Jamie Creek s'inscrit tout à fait dans notre stratégie de croissance qui vise principalement des actifs hydroélectriques et éoliens assortis de contrat à long terme. De plus, cela confirme notre présence en Colombie-Britannique où Boralex détient maintenant 36,5 MW hydroélectriques et poursuit activement ses efforts de développement. »

À propos de Boralex

Boralex est une société productrice d'électricité vouée au développement et à l'exploitation de sites de production d'énergie renouvelable. À l'heure actuelle, la Société opère une base d'actifs totalisant une puissance installée de plus de 650 MW au Canada, en France et dans le nord-est des États-Unis. De plus, Boralex est engagée, seule ou avec des partenaires canadiens et européen, dans des projets énergétiques en développement représentant environ 250 MW additionnels qui seront mis en service d'ici la fin 2015. Employant plus de 200 personnes, Boralex se distingue par son expertise diversifiée et sa solide expérience dans quatre types de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Les actions et les débetures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX et BLX.DB respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com.

Mise en garde à l'égard d'énoncés prospectifs

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, la disponibilité et l'augmentation des prix des matières premières, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'électricité, la capacité de financement de la Société, les changements négatifs dans les conditions générales du marché et des réglementations affectant son industrie, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder une confiance exagérée à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements :

Médias

Patricia Lemaire
Directrice, affaires publiques et communications
Boralex inc.
(514) 985-1353
patricia.lemaire@boralex.com

Investisseurs

Marc Jasmin
Directeur, relations investisseurs
Boralex inc.
(514) 284-9868
marc.jasmin@boralex.com